

Mémoires de la cour de France, par Mme de la Fayette

Auteur(s) : Chastenay, Victorine de

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les mots clés

[Histoire](#)

Citer cette page

Chastenay, Victorine de, Mémoires de la cour de France, par Mme de la Fayette, 1813-03-14

Consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Chastenay/items/show/8767>

Présentation

Date1813-03-14

Information générales

Languefr
SourceFRADCO_ESUP378_6_170
Nature du documentmanuscrit autographe
Collation4 p.

Informations éditoriales

PublicationInédit

Description & Analyse

Contributeur(s)Le Lay, Colette
Notice créée par [Richard Walter](#) Notice créée le 17/12/2025 Dernière modification le 17/12/2025

130
C. 4. 11. 1817. 5. 518⁶

je viens de lire un morceau fort curieux. Les mémoires de la
Cour de France, pour les années 1688. & 1689. par M^{rs}. de la Fayette.
il est impossible de rien avec plus de clarté & de simplicité, ce qui
justifie, que les aimable, ce sage auteur. - Les détails militaires sont
exposés sans ornements, mais avec une précision admirable. Les remarques
sur les dispositions générales ou particulières des esprits, sont profondes
et fines à la fois, mais sans recherche. - Le style est raisonnable
ce je pense après avoir lu ces écrits, que la vérité est toujours
la couleur qui fait voir le charme d'un ouvrage, non plus que
celui d'un tableau. il y a un certain air de l'enchaînement des
pensées que je pourrais comparer à celui de Voltaire. un certain
caractère d'impulsion, qui ne tiens ni aux teintes, ni à la
disposition du pinceau, mais qui attache, et intéresse par elle-même
tout.

Louis 14. régnoit pleinement en 1788. et possédant l'usage de
toute sa raison, pouvoit perdre, en un seul moment, l'équilibre, qu'il
avoit cherché à lui opposer à son ennemi, mais dans les circonstances
victorieuses par elles justes pour être solidité. - la revocation de l'édit
de Nantes, avoit mis dans la France, un principe de fermentation
la Cour étoit triste. plusieurs seigneurs mécontents. - les moyens
de finances étoient courts. les moyens de succès, se trouvoient dans
l'élévation des hommes étoient peu étendus; car la France avoit trop
d'influence, et tous les états victorieux qu'elle valait personnellement
de la merite susceptible de gloire étoit trop peu encouragé.
Le roi Jacques, ^{qui régnoit en France} fut jugé, en un jour, par la plus spirituelle
des nations. - enfin son royaume, qui cette époque antérieurement
100. ans, à notre révolution, les mêmes circonstances, avoient pour
être amené les mêmes révolutions; et sans rien prévoir d'après cela,
les gens d'esprit dans le silence, apprenant, tout d'un coup, de juger de
la France, se voyoit bien, bien mécontents par toujours.

un roi d'une des contemporains de son aïeul dans le temps
il perd d'abord tous ses regens, et son champ paroit si étroit.

je vois repaître quelques uns des événements rapportés par
mad. de la Fayette, et quelques uns de ses passages.

je vois qu'on employoit des régiments, une troupe de légion
de maintenance, et voir que les pénalités n'étoient pas été bien
ou que l'indulgence fut extrême, les malades s'élevaient dans les
épaves de la campagne.

les pages à cette époque, et malgré la dévotion, étoient les mêmes de
la France. — à part les passions humaines, on n'a pas autre fondation
au d'abord qu'on s'en va les pages, comme s'en va le temps, de la ville à la campagne
de l'italie. — j'ai vu d'ailleurs que je vois avec une joie extrême, qu'on
on respectait les droits, on s'en va en reconnaissance, qu'on s'en va de la
pour en triompher, et que la force n'étoit pas tout.

à cette époque les réfugiés français jouèrent un grand rôle, qu'on
les émigrés 100 ans, plus tard. Mais d'abord les événements historiques par
combien de manières, et leur rôle les plus d'importance en France et même
armées. les étrangers n'étaient pas les seuls. Les sentiments qui
d'ailleurs rien de trépidant, les forces de l'agitation. — parmi eux, les
compte plus de noblesse. Ce qui y a d'officiers de l'armée et de la
des puissances. les autres sont une autre, ou au commerce, ou à la
la France avec eux, et la prospérité dans les nouvelles d'elles.
d'une notable pour toujours. —

la campagne de Philibourg, qui entraîna la dévotion des troupes
d'Albin, ne parait pas avoir été commencée pour le motif le plus clair, ou
bien peremptoire. — on s'en va par un moyen d'excitation de la
certaines d'une partie d'élites malades. — les principes y manquent
de la, mais ils furent réduits au rôle de volontaires, ou une partie
leurs talents. M. de Mairan lui seul, obtint un commandement. —
monseigneur, fut mis en scène, comme on en fait à la suite. Mais
il se conduisit fort bien pour un d'ailleurs une petite ténacité, et
mad. de la Fayette avec, que le roi, et le public, en furent également
enchantés, et surpris. —

je remarque dans les Normans, on la devise de nosse, c'est-à-dire
d'une manière si active, que j'en trouve une trace, dans les détails de cette œuvre
que, ^{en} ~~en~~ ^{la} chose que, n'est pas très bon. —

Mais, d'ailleurs, je fais peine de portraits peints, mais elle s'est fait par elle-même
en parlant de Latins, = d'un homme contemporain, d'elle, par elle-même, et par elle-même
un des motifs qu'elle. —

Monsieur. a bon raison, tu es célèbre par tout les peuples, mais la langue
estombrin toujours la même. —

Le roi fit 77. Cordons bleus. Les militaires en eurent beaucoup de pareils
avoir-à-dire, les autres récompensés auraient été plus chers, =
= d'après que M. de Louvois en avait décidé. — — on fit quelques
Chevaliers de la naissance faire q. tous à l'ordre. Mais c'est un peu
la grandeur des rois, d'égaler les gens de peu, avec q. d'ingratitude de royaume.

M. de Louvois, et le C. de l'Université, n'ont pas pu empêcher qu'ils n'aient
de l'indigne, et n'aient pas pu empêcher qu'ils n'aient pas pu empêcher qu'ils n'aient
Contente, de faire Contingent dans les églises, combien leur tait-elle
égard et nous mal fondés. —

Le roi était alors inspiré de l'État de l'Europe, et de l'État de l'Europe,
ne l'ingratitude pas même. il y avait beaucoup de nouveauté, qui gâtait
sous la main de la force, mais que n'avait-il pas la courage de quitter le royaume
ni la volonté d'être Catholique. — — on leur avait donné l'État de l'Europe
d'ailleurs en 1683. Ce qui se passait en Angleterre les encourageait. N'ayant pas
tout le monde était contre le roi, ils se flattaient qu'ils succomberaient = il y
avait en outre, beaucoup d'autres gens, mal contents dans le royaume, qui
se joindraient à eux, si la fortune penchait plus du côté des ennemis, que
du nôtre. — Le roi voyait tout cela. on en était inspiré et moins. =

grand on porta le cordon bleu au M. de Louvois, il ne remercia que
M. de Louvois, et recommanda au Conseil de lui dire, que si l'ordre l'ingratitude
valler au Cabaret, et tels autres biens, il le lui rendrait. — étrange manie.

M. de Louvois, regardant le roi, après avoir passé la reine d'Angleterre.
Le P. de Galles, qui l'amena en France. après de si longues persécution
il recommença de s. le roi, tel moment, d'ailleurs, qui avaient en eux
l'indigne, ce qui se trouvait par eux. — Le Catholique ne tait pas, que
les hommes qu'on se jure. —

